



Concurrence sociale, Mise en danger des salaires et de l'emploi dans la sous-traitance locale : STOP !!!



Depuis plusieurs semaines l'inquiétude grandit chez les salariés des entreprises sous-traitantes. La crainte de ne plus travailler sur le site, de devoir partir en déplacement ou pire encore, de perdre définitivement son emploi est alimentée par des décisions récentes de la direction de STX.

Ce n'est même pas l'absence de travail qui est en cause pour les prochains mois. Avec les 2 gros paquebots U et X32 à terminer et le navire H33 dont la construction démarre, il y a pourtant de quoi occuper largement l'ensemble des salariés présents sur le site actuellement.

Mais malgré cela, ce sont les salariés d'ISS, de SMCN, d'INEO, d'Eiffel et bien d'autres encore qui sont sous la menace de ne plus être employés aux Chantiers de Saint-Nazaire dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois. Et les intérimaires travaillant pour ces entreprises ont bien des raisons de craindre d'être les premières victimes des décisions de la direction de STX en perdant leur emploi.

Une concurrence sociale orchestrée de longue date

Depuis plusieurs années, la direction des chantiers navals de Saint-Nazaire fait appel à de la sous-traitance venant de pays où les salaires sont plus bas qu'ici. La direction des Chantiers a toujours invoqué une prétendue « pénurie de main d'œuvre qualifiée locale » pour justifier le recours à des travailleurs contraints de parcourir des centaines voire des milliers de kilomètres pour gagner leur vie et nourrir leur famille.

En 2003, à l'époque de la construction du Queen-Mary II, nous étions plus de 12000 salariés sur le site. C'est à cette époque que sont arrivés massivement sur le site des travailleurs venant de pays ou de continents lointains. Tous avaient pour point commun de venir de pays où la vie était bien plus dure qu'ici et les salaires, bien plus bas.

Et ce sont ces salariés qui ont été les premières victimes de cette nouvelle politique des Chantiers de l'Atlantique.

Souvenons nous-en : salaires non payés, horaires déments, papiers confisqués, logements indignes...

La CGT, s'est rangée à leur côté pour obtenir ce qui leur était dû :

un salaire et des droits identiques à ceux des salariés de ce pays.

Un seul objectif : la baisse du coût du travail

Depuis cette période, les directions successives d'Alstom, d'Aker-Yards puis de STX ont tout fait pour « normaliser » la situation et éviter les scandales.

On a certes vu beaucoup moins de victimes de non-paiement des salaires.

Cependant, pour bon nombre de salariés travaillant sur le site, la semaine de 50 voire de 60 heures est devenue la norme, le non paiement des heures supplémentaires courant.

Le versement des cotisations sociales devenu opaque et transfrontalier laisse à penser qu'il n'est largement pas à la hauteur de ce qu'il devrait légalement être.

Mais entre un patron qui paye ses cotisations sociales où il veut et comme il veut et un salarié en arrêt-maladie, le gouvernement et les pouvoirs publics ont décidé de chercher les « fraudeurs » dans la deuxième catégorie.

Cette concurrence sociale pèse déjà au quotidien sur le sort de tous. Les salaires des ouvriers qualifiés qui se font embaucher actuellement en intérim sur le site sont souvent à peine au dessus du SMIC et parfois même inférieurs à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Les patrons des entreprises sous-traitantes locales utilisent la menace du recours à de la main d'œuvre venant de pays à « bas coût » pour bloquer ou limiter les hausses de salaires et pour accroître la pression sur le travail.

Aujourd'hui, cela ne suffit plus à la direction de STX

En annonçant qu'elle trouve des entreprises « moins chères » que celles présentes sur le site, la direction de STX avoue implicitement qu'elle veut généraliser l'emploi de salariés payés sous le niveau légal de ce pays et presque sans charges sociales.

Trop c'est trop.

L'ensemble des salariés présents sur le site doit obtenir des garanties sur son avenir.

Chaque salarié, quelque soit son origine, doit avoir les mêmes droits.

Parmi eux, les salariés des entreprises locales sous-traitantes doivent avoir la garantie de conserver leurs emplois et leurs salaires aux Chantiers de Saint-Nazaire.

Certains salariés sous-traitants travaillent depuis des années voire des dizaines d'années ici.

- **Ils sont indispensables à la construction des navires**
- **Il est indispensable qu'ils conservent leurs emplois et des salaires décents au Chantier naval de Saint-Nazaire**

Pour protester contre ces menaces sur nos emplois,

Pour discuter collectivement d'autres rendez-vous de contestation,

La CGT organise ce matin un rassemblement en arrêt de travail pour l'ensemble des salariés sous-traitants du site, qu'ils soient des bords, du prémontage, des ateliers ou des installations terrestres ainsi que des salariés de STX des bords.

Mardi 6 décembre

au pied du X32 porte S3 de 8h00 à 8h45

(pour les salariés du X32, du prémontage, des installations terrestres et des ateliers voisins)

A l'avant du U32 devant le PC rondier de 9h30 à 10h15 (pour les salariés du U32).